

L'édito de Jean-Paul Pelras

116 ha et 168 cm²

DANS un article paru le 8 juillet dernier, le journal l'Indépendant indiquait qu'en session du Conseil départemental avait été votée une augmentation de la subvention allouée aux Dragons Catalans "522 799 euros pour la saison en échange, entre autres, de 168 cm² sur le maillot des joueurs où apposer le logo de l'institution". Une somme conséquente qui, certainement justifiée par l'image que véhicule cette équipe, n'est donc, à priori, pas contestable. Dans un même temps et à 80 kilomètres environ du stade Gilbert Brutus, un éleveur doit, pour pouvoir poursuivre son activité, inves-

tir à hauteur de 1,2 millions d'euros. Il entend pour cela mobiliser 500 000 euros via la création d'une coopérative. Le challenge s'annonce difficile pour ne pas dire utopique. Et pourtant le devenir d'une famille et celui de 116 hectares de terres en dépendent. 116 hectares situés sur un piémont difficile d'accès où les risques naturels menacent en permanence et où seule l'activité agricole peut les limiter.

116 hectares, de surcroît en production bio, ce mot politiquement correct que la plupart de nos élus ont à la bouche dès qu'il s'agit de vanter les mérites de notre agriculture locale.

On laisse bricoler ce jeune agriculteur dans des dimensions qui relèvent de l'épicerie

Le jeune Guillaume Husson (voir ci-dessous), s'il ne veut pas plier les gaules, va donc devoir faire du porte à porte dans un délai relativement court pour essayer de rassembler à coup de 100 euros une somme astronomique. En échange, le souscripteur devient propriétaire d'une partie des bâtiments. Certes Guillaume Husson n'est pas originaire des P.-O. et il n'appartient pas au sérail des responsables agricoles qui impulsent les orientations de ce secteur. Mais tout de même, reconnaissons à cette société quelques incohérences,

quand on laisse bricoler, dans des dimensions qui relèvent de

l'épicerie, un jeune agriculteur sur le haut pays, sachant que son projet ne peut aboutir sans aides publiques. Oui, étrange monde que celui-ci où, dans l'indifférence quasi générale, le jeune Husson risque de s'enliser alors que, sans chercher à s'enrichir puisqu'il fait appel à un projet coopératif, il peut demain contribuer au maintien et à l'entretien d'un territoire établi sur 116 hectares. Il lui faut pour cela mobiliser 500 000 euros. Le prix de quelques flocages sur un maillot.



Ferme d'Escoums : investir ou disparaître

Installé en fermage dans le Haut Conflent sur la commune de Nyer en 2009 avec 116 ha de parcours et de prairies pour environ 40 vaches gasconnes, Guillaume Husson doit, pour pouvoir continuer son activité, investir dans un bâtiment d'élevage. Et assurer un complément de revenu avec du photovoltaïque. Il vient de lancer un projet de coopérative solidaire.

LE bâtiment dont dispose Guillaume Husson pour héberger son troupeau à la ferme d'Escoums est en train de s'effondrer car vétuste et, de surcroît, totalement inadapté au mode de production actuel. Il doit donc envisager un investissement qui, compte tenu du faible revenu dont disposent les éleveurs de moyenne montagne, est impossible à réaliser sans mobilisation extérieure. Et surtout, comme l'explique cet agriculteur, sans complément de revenu : "Pour pérenniser cette activité sur un secteur aussi difficile que peut l'être l'élevage sur une zone en déprise, il faut trouver de la valeur ajoutée. Nous avons donc décidé de produire de l'électricité en équipant les futurs bâtiments de panneaux photovoltaïques. Une démarche qui s'inscrit dans un cadre agroenvironnemental en complément de notre production bio".



La solution passe par la création d'une coopérative

Un projet qui serait financé par une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), autrement dit par des particuliers ou des collectivités qui deviendraient propriétaires des bâtiments avec une rémunération prévisionnelle du capital et du compte courant associé évaluée par le porteur de projet entre 2,8 et 3,1 %. Reste à mobiliser les fonds car le temps presse, comme l'explique Guillaume Husson et Jean Guilleret, président de la SCIC : "L'investissement est de 1,2 millions d'euros pour 2 bâtiments d'élevage. Les travaux de terrassement sont effectués et nous allons débiter la construction. Sachant

que la ferme doit être équipée des panneaux solaires avant fin 2015. Au-delà nous subissons des pénalités qui se traduiront par un raccourcissement de la période contractuelle avec l'entreprise qui achète l'électricité".

Et par la mobilisation des collectivités

Une somme conséquente que Guillaume Husson et Jean Guilleret entendent rassembler le plus rapidement possible grâce au réseau qu'ils sont en train de tisser principalement sur le secteur du Haut-Conflent : "Sur Nyer, ce projet a été bien accueilli et nous avons un certain nombre de coopérateurs qui ont déjà souscrit. L'ob-

jectif étant de mobiliser 500 000 euros via la coopérative et 700 000 euros via le secteur bancaire". Et le fermier d'Escoums de rajouter : "Si le projet n'aboutit pas, 116 hectares risquent de retourner à la friche. Sachant qu'il s'agit d'un projet de territoire adossé à un concept agroenvironnemental pourvoyeur d'emploi et participant notamment à la prévention des risques sur des zones difficiles. Nous espérons, à ce titre, pouvoir bénéficier du soutien des collectivités territoriales. Mais aussi de l'appui de la Chambre d'Agriculture que nous allons essayer de rencontrer prochainement".

Jean-Paul Pelras

Renseignements : 04 68 05 03 44
cooperative@fermedescoums.fr